

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD46

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 72

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« leurs »,

le mot :

« leur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.